

# Information et consultation

*Née en 2001 et actuellement présidée par François Bruckner, l'association Vivre Nozay a pour but de préparer des projets visant à protéger le cadre de vie.*

Vendredi 11 février, les membres du bureau de l'association Vivre Nozay se sont réunis à la salle Arthur-Rimbaud pour une assemblée générale. Cette association compte de plus en plus d'adhérents puisque fin 2004, le nombre se chiffrait à 21 contre 8 au début de la même année. Dans le même ordre d'idées, Vivre à Nozay fédère de plus en plus de "voisines" puisque les associations "RD 35", "Bien vivre à La Ville-du-Bois" ou une dernière actuellement en cours de création contre l'extension de la zone industrielle de Nozay, s'allie à elle pour trouver des solutions et monter un projet en commun. Au cours de la soirée, la modification de certains articles des statuts ainsi que le renouvellement de l'ensemble des membres du conseil d'administration ont été soumis au vote, avant que les rapports moral et financier (ainsi que les projets 2005) ne soient présentés. Le rapport moral a ainsi retracé les actions passées, comme la réalisation de tracts, les démarches au sein du conseil municipal, ou la rédaction d'articles dans La vie à Nozay (bulletin municipal de la commune),



*Les deux conseillères municipales, Nezli Hamrouche et Mireille Morisseau, avec le président de Vivre Nozay, François Bruckner.*

puisque l'association compte deux élus au conseil municipal. Les membres ont également développé leurs actions de médiation et de conseil auprès de la population. Concernant les nombreux projets 2005, une étude va tout d'abord être réalisée pour réévaluer le calcul du quotient familial. « Il semblerait que les tarifs liés au quotient soient supérieurs de 20 à 50% à ceux des communes avoisinantes. Le plus petit quotient correspondrait à un niveau de revenus tellement faible qu'il ne pourrait être applicable à aucun citoyen », regrettent les adhérents. Pour favoriser le respect de la démocratie, l'association souhaite également créer des conseils de quartier pour davantage impliquer les habitants à la vie de leur commune.

Le troisième projet concerne la jeunesse, avec la possibilité souhaitée de proposer des activités adaptées aux différentes catégories d'âges. Dernier projet qui semblait tenir à cœur aux Nozéens présents dans la salle et qui devrait certainement être le thème de la prochaine table ronde de l'association : l'urbanisme. Vivre à Nozay souhaiterait proposer un plan de circulation avec une zone piétonnière et une piste cyclable « pour permettre une meilleure fluidité du trafic tout en respectant la sécurité et arriver à une circulation douce ». Autant de sujets sur lesquels les Nozéens peuvent se tenir informés auprès de l'association (par le bulletin municipal, les tracts, le site Internet <http://vivre.nozay.free.fr>, les comptes rendus municipaux) « en attendant l'obtention d'une salle pour tenir une permanence régulière ».

H. J.

• Association vivre Nozay, renseignements auprès de François Bruckner au 01.64.49.85.82. Courriel : [vivre.nozay@laposte.net](mailto:vivre.nozay@laposte.net)



Venez l'essayer chez votre concessionnaire !

**IVECO** *linas vb*

**LINAS-MONTLHERY**  
01.64.49.55.50